

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POT DES PRÉSIDENTS

---

### La réception du nouvel an de l'artisanat

Aujourd'hui, le mardi 15 janvier, les dirigeants de la Fédération des Artisans et de la Chambre des Métiers ont invité à la traditionnelle réception du Nouvel An de l'artisanat. Environ 400 invités ont accepté l'invitation, parmi lesquels de nombreux ministres et députés.

Dans son discours, Michel Reckinger, président de la Fédération des Artisans, a abordé plusieurs dossiers politiques et économiques qui intéressent particulièrement l'artisanat.

#### **La relation entre la politique et l'économie demande une confiance réciproque et une bonne dose d'esprit d'entrepreneurial**

Il a mis en lumière les atouts qui ont fait du Luxembourg une place économique prospère, une situation qui permettrait aujourd'hui au gouvernement de mener une politique sociale et redistributive aussi généreuse. Pour Reckinger, la relation de confiance particulière qui existait par le passé entre la politique et l'économie constituait l'un des facteurs de ce succès. Bien qu'il y ait eu des positions différentes, il existait néanmoins une compréhension commune de ce qui était dans l'intérêt du pays. Ce « bonus de confiance » mutuel a permis au Luxembourg de réagir rapidement aux nouvelles situations et de trouver sa place dans le tissu économique international.

Reckinger a cité l'esprit d'entreprise, dont la classe politique luxembourgeoise a pu faire preuve, comme un autre facteur de succès. La place financière, qui génère encore aujourd'hui une grande partie de notre prospérité économique et sociale, et le secteur des télécommunications, avec la SES comme fleuron, auraient leur origine dans des visions et des actions politiques.

Dans le contexte actuel, Reckinger se demande si la politique a toujours une vision économique pour le pays et dispose de l'esprit d'entreprise nécessaire pour poursuivre la success story du Luxembourg. Pour Reckinger, une situation dans laquelle l'ambition politique se limiterait à distribuer les fruits de la croissance sans se soucier des bases économiques serait très alarmante.

Le Président a donc lancé un appel aux responsables politiques pour qu'ils s'occupent des fondamentaux économiques qui rendraient possible une politique sociale ambitieuse en premier lieu.

Selon lui, ce défi ne peut réussir que si la politique et l'économie coopèrent sur une solide base de confiance et si les arguments des entreprises aussi sont pris en compte dans le cadre des décisions politique.

## **Les entreprises artisanales et les moyennes entreprises subissent des pressions croissantes**

Selon le président Reckinger, la pénurie de salariés qualifiés devient un problème de plus en plus pesant pour les entreprises. Dans une enquête menée par la Fédération des Artisans, 95 % des entrepreneurs ont déclaré qu'ils avaient de grandes, voire de très grandes difficultés à recruter du personnel qualifié.

Reckinger estime qu'il est particulièrement urgent d'agir dans le domaine de l'orientation scolaire et de la formation professionnelle. Il plaide pour la mise en place de passerelles supplémentaires entre l'école et le monde de l'artisanat, lequel a des carrières intéressantes à offrir à tous les profils. En outre, le rôle des entreprises dans la formation duale devrait être renforcé afin d'assurer une formation professionnelle de qualité, près des réalités du terrain.

La formation professionnelle prend, quant à elle, de plus en plus d'importance. Pour de nombreuses entreprises, la formation continue systématique de leurs employés fait partie du développement de l'entreprise. Dans ce domaine, l'artisanat est bien positionné avec les centres de compétences qui couvrent aujourd'hui l'ensemble du secteur de la construction. D'autres professions ont déjà manifesté leur intérêt à organiser leur formation continue selon le modèle des centres de compétence.

## **Les conditions-cadres pour les PME se détériorent**

Les PME éprouvent de plus en plus de difficultés à organiser leur travail et à maintenir une activité normale. Une réforme de l'aménagement du temps de travail visant à accroître la productivité des entreprises a abouti à une prise de position unilatérale du gouvernement en faveur des syndicats.

Dans le même temps, le gouvernement a pris d'autres mesures, telles qu'une amélioration du congé parental, l'introduction du congé de paternité et l'introduction d'un jour de congé et d'un nouveau jour férié supplémentaire. D'autres initiatives en faveur d'un droit au travail à temps partiel et du congé parental plus ont déjà été annoncées.

En contrepartie, les entreprises ne disposent pas d'instruments adéquats pour réagir aux nouvelles possibilités de flexibilité offertes aux salariés.

L'artisanat demande donc au gouvernement de veiller à ce que les entreprises disposent elles aussi d'instruments de flexibilité appropriés afin de pouvoir réagir face aux absences prolongées de leurs salariés. En outre, l'artisanat propose de limiter les congés parentaux et paternels pris parallèlement à 10 pour cent de l'effectif. Des demandes qui dépassent ce quota devraient alors être échelonnées dans le temps.

## **L'artisanat manque de sites d'implantations**

Un autre problème pour les entreprises artisanales est le manque de possibilités de s'établir, en particulier dans les zones d'activité. Dans ce contexte, une politique active serait de mise pour continuer à offrir aux entreprises artisanales la possibilité de s'établir au Luxembourg ou de développer leurs activités.

## **Agenda pour les PME**

Les PME sont l'épine dorsale de l'économie luxembourgeoise. Le secteur de l'artisanat propose donc, en collaboration avec le gouvernement, d'élaborer un agenda pour l'artisanat dans lequel divers domaines politiques devraient être coordonnés afin d'améliorer la compatibilité avec les PME et de nouvelles initiatives devraient être lancées dans les domaines de la formation, du recrutement du personnel, des sites d'implantation et de productivité.

## **Artisanat soutient une bonne cause**

Comme chaque année, la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans fait un don à une œuvre caritative. Cette année le choix est tombé sur l'organisation « Hëllef fir d'Kanner vu Fortaleza » qui soutient des enfants défavorisés dans cette métropole brésilienne.

### **Contact :**

Fédération des Artisans  
Christian REUTER  
E: [c.reuter@fda.lu](mailto:c.reuter@fda.lu)

Chambre des Métiers  
Martine SERTIC  
E: [martine.sertic@cdm.lu](mailto:martine.sertic@cdm.lu)